

**INTITULE DU POSTE**

(A compléter par  
l'ENSA suivant  
exemple)

ENSA PARIS-VAL DE SEINE\_2021-775194\_MCF\_HCA 2\_CAT 1\_PERIODE  
MODERNE ET CONTEMPORAINE

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU  
POSTE**

(A compléter par  
l'ENSA suivant  
exemple)

Maître de conférences/ Histoire et Cultures Architecturales 2 / Catégorie 1 /  
PERIODE MODERNE ET CONTEMPORAINE

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

Ile-de-France  
Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine (ENSA PVS)  
3 Quai Panhard et Levassor  
75013 Paris

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)****1 500 caractères au maximum, espaces compris**

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 250 enseignants et 60 agents administratifs) l'ENSA Paris-Val de Seine diplôme un étudiant sur dix en France. Elle se caractérise par la diversité des pédagogies, des approches théoriques et des programmes de recherche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est située dans le campus universitaire Paris Rive Gauche.

En 1er cycle, le programme pédagogique structure la formation autour de l'enseignement du projet. Celui-ci est associé chaque semestre et pour chacun groupes de projet, à un enseignement transversal spécifique : L1 : représentation et numérique L2 : Structures et ambiances, L3 : Patrimoine et Ville/Paysage. 5 demi-journées y sont consacrées par semaine ainsi que 4 semaines complètes en fin de semestre.

En 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre six Domaines d'Etudes : 1-Architectures-laboratoire des territoires ouverts ; 2-Ecologies ; 3-Expérimental Dispositifs Fabrication, Numérique- ; 4-Faire ; 5-Territoires de l'architecture ; 6-Transformation, temporalité de l'existant, patrimoine

Les travaux effectués au sein de groupes de séminaire et de projet mènent à la production de mémoires et de PFE dont 30 % devront être en parcours recherche.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 3 équipes.

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)****3 000 caractères au maximum, espaces compris**

La recherche à l'ENSA PVS s'articule autour de 5 axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Deux chaires partenariales sont hébergées à l'École : ARCHIDES (Architecture Design Santé) et « Le logement demain » (en partenariat avec l'ENSA de Paris-La Villette). Une troisième est en construction : « Architecture et Intelligences ».

Les axes de recherche de l'École se déclinent dans les séminaires de master et de doctorat ainsi que dans les studios, ateliers et groupes de projet.

Ils se développent dans 2 unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris et de l'Université Paris Nanterre : le CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat) et l'EVCAU (Environnement numérique Cultures Architecturales et Urbaines). Les 2 équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'École.

Le CRH est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international.

Le laboratoire EVCAU (EA7540) est composé d'enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Les professeurs HDR encadrants et les doctorants sont inscrits à l'école doctorale 624 Science des sociétés de l'Université de Paris dans le cadre du doctorat « Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine ». Ils interviennent de façon déterminante dans l'encadrement de mémoire de Master de l'École et dans les parcours de Master 2 « Ville architecture patrimoine » et « Patrimoine scientifique, technique, naturel et architectural » co-accrédités avec l'Université de Paris. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres qui s'exercent sur les territoires du Grand Paris, au national et à l'international.

L'École est associée par décret à l'Université de Paris et partenaire de l'alliance Sorbonne Paris Cité et mène plusieurs programmes d'enseignement et de recherche en son sein.

Au sein du CERILAC, l'École participe à l'ED 131 et à une formation doctorale axée sur le doctorat par le projet : « Architecture Culture Projet ».

Prospective : dans le cadre de son projet pédagogique et scientifique 2019-2024, l'École vise à développer des modules d'enseignement transdisciplinaires. Elle vise à parvenir à un taux de 30% de PFE « recherche » et à développer la filière doctorale, et dans ce cadre ses nombreux partenariats internationaux de recherche.

## **DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

### **3 000 caractères au maximum, espaces compris**

L'enseignant.e interviendra à la fois en cycle « Licence » et en cycle « Master », dans des cours magistraux, des travaux dirigés et en séminaire.

#### En cycle Licence :

L'enseignant.e sera appelé.e, en cohérence avec le nouveau projet pédagogique de l'École, à assurer, en liaison avec les enseignants du champ :

. un cours magistral (20h) de 2e année portant sur l'époque moderne et le début de l'époque contemporaine (XVIe-XIXe), abordant les productions et les transformations architecturales, urbaines et paysagères dans et hors de l'aire européenne ou occidentale.

. un cours optionnel (22h ou 44h), d'histoire de l'architecture en S6 (ou 20h en S9 dans le DE 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant »). Il est souhaité que ce cours traite de l'histoire technique et matérielle dans un temps long et sur plusieurs aires géographiques.

. deux modules d'enseignement transdisciplinaires « in situ » en S5 (40h) associant les champs HCA et STA à l'enseignement du projet, en mobilisant les méthodes de représentation et sollicitant l'appréhension du contexte historique, de la matérialité constructive et des usages, selon des modalités établies en concertation avec les enseignants de TPCAUI.

#### En cycle Master :

. Il.elle participera à un ou des domaines d'étude de l'Ecole : DE 1 « Architectures-laboratoire des territoires ouverts » ; DE 2 « Écologies » ; DE 3 « Expérimental » ; DE 4 « Faire » ; DE 5 « Territoires de l'architecture » DE 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant ».

. Il.elle participera à un séminaire de S7 ou S8 et à l'encadrement des mémoires de recherche en S9, en liaison avec les enseignants du champ.

. Il.elle pourra être invité.e à intervenir en tant qu'historien.ne dans l'encadrement d'enseignements de projet (S9 et S10).

. Il/elle pourra participer à la double formation de Master européen Université IUAV Venise-ENSA PVS : « La modification de l'existant. Architecture, patrimoine, temporalité ».

. Il.elle participera à l'enseignement de Master Histoire, Civilisations, Patrimoine, co-habilité avec l'Université de Paris, dans les parcours Ville, Architecture, Patrimoine (VAP) et/ou PSTN-A (Patrimoine scientifique, technique, naturel et architectural), notamment aux séminaires et aux cours qui préparent à des carrières dans le domaine du patrimoine et d'urbanisme et conduisent au doctorat, aux métiers de la recherche (VAP) et aux concours d'attaché de conservation et de conservateur du patrimoine (PSTN-A).

#### En 3ème cycle :

. Il.elle sera invité.e à participer aux séminaires doctoraux, et pourra être sollicité dans le co-encadrement de thèses.

### **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

#### **1 500 caractères au maximum, espaces compris**

##### Autres tâches pédagogiques et scientifiques :

. Il est attendu que l'enseignant.e puisse contribuer à l'objectif de développement des réseaux et partenariats scientifiques et pédagogiques de l'établissement, notamment avec l'Université de Paris.

L'enseignant.e doit être en mesure de participer à :

- . L'encadrement de stages des rapports d'études de fin de licence
- . La participation à des jurys de mémoire et de PFE
- . Le cas échéant, participation aux instances de l'Ecole
- . La coordination pédagogique
- . La valorisation et la diffusion des travaux de recherche.

**Liaisons hiérarchiques :** Sous l'autorité du directeur.

**Liaisons fonctionnelles :** Avec l'ensemble de la communauté enseignante

### **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

#### **3 000 caractères au maximum, espaces compris**

##### **1 - Expériences et compétences souhaitées**

Le-la candidat.e fera preuve d'une activité scientifique soutenue (publications, participation à des programmes de recherche, contribution à des colloques, etc.)

##### **2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Le-la candidat.e devra participer activement aux activités scientifiques de l'Ecole. Ses missions scientifiques et son investissement dans une des unités de recherche de l'Ecole devront contribuer au renforcement du projet de formation 2019-2024 de l'ENSA PVS, en particulier les axes : « Fabrication et circulation des modèles », « Espace public, temporalités, habitat » et « Architecture, Santé, Vulnérabilités ».

Il-elle s'impliquera dans le renforcement des liens entre l'ENSA PVS et l'Université de Paris. Il-elle s'engagera dans une des deux unités de recherche de l'ENSA PVS, l'EVCAU ou le CRH-LAVUE, comme membre actif. Il-elle s'inscrira dans une des écoles doctorales délivrant des doctorats mention architecture avec qui l'ENSAPVS a signé des conventions, soit l'ED 624 de l'Université de Paris (EVCAU) ou l'ED 395 de l'Université Paris Nanterre (CRH).

Il-elle développera des projets de recherche prioritairement avec l'EVCAU (Architecture et Culture Numérique ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; Temporalités Environnement Modèles, Architecture). Il est attendu du-de la candidat.e des compétences en matière d'organisation de publications, de colloques nationaux ou internationaux et de journées d'études. Enfin, il-elle participera à l'animation de la vie de la recherche à l'Ecole et à l'organisation d'événements ouvrant le champ de l'architecture à l'analyse des dimensions historiques, sociales, politiques et culturelles.

### **3 -Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

Doctorat en Histoire, en Histoire de l'architecture ou en Histoire de l'art.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)**

### **Autres informations**

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## **FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)**

### **Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### **Liste de pièces à fournir :**

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### **Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine.

## **CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)**

### **Lien du site**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

### **Personne à contacter**

[doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr)

### **Autre personne à contacter**

Adresses électroniques uniquement